

# COMMUNE DE MONTRIOND

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2009 - 19H00

### PROCÈS-VERBAL

**Date de convocation :** 27 Aout 2009

**Présents :** M. LAGRANGE Georges - M. BREHIER Emile - M. GAILLARD Fabrice - M. MUFFAT Michel (La Glière) - M. PEERSMAN André - M. BRAIZE Alain - M. MUFFAT Roger Serge - Mme FAVRE Annie - M. MUFFAT Michel (La Ranche) - Mme. DUMAS Claudine - Mme TSCHOFFEN Béatrice - M. RICCI Pierre

**Absents et excusés :** - M. PERSIN Franck, Mme LANVERS Edith, Mme LAVERY Joséphine

**Procurations :** Mme LANVERS Edith à Mme FAVRE Annie ; M. PERSIN Franck à M. MUFFAT Michel (La Glière). Mme LAVERY Joséphine à

**Président de séance :** M. LAGRANGE Georges

**A été élu secrétaire de séance :** Mme FAVRE Annie

#### Compte rendu :

Pas d'observation, adopté à l'unanimité des présents ou représentés.

#### FINANCE :

##### DM 01 Budget "Parking souterrain" :

Section investissement	
Augmentation sur crédits ouverts	Diminution sur crédits ouverts
	Cpt 1314 ona 31.000€
Cpt 2313-ona 31 000.00 €	
<b>Total : 31 000.00 €</b>	<b>Total : 31 000.00 €</b>

### **DM 03 Budget "Principal" :**

<b>Section investissement</b>	
<b>Débit</b>	<b>crédit</b>
	Cpt 024 ona 31.000€
Cpt 2041-ona 31 000.00 €	
<b>Total : 31 000.00 €</b>	<b>Total : 31 000.00 €</b>

### **Point financier :**

Monsieur Emile BREHIER (Adjoint chargé des finances), présente au Conseil Municipal, le point sur les crédits consommés fin août, par rapport au budget.

Il indique que les prévisions budgétaires, correspondent au consommé et que la marge entre le prévisionnel et le réalisé sera très réduite, ('environ 20 000 €), sur un budget de 2.000.000 €.

Il est donc nécessaire pour chaque commission de bien veiller à la maîtrise de ces dépenses, pour ne pas dépasser les crédits votés.

Concernant les investissements : les dépenses engagées correspondent aux prévisions, sauf concernant l'achat des terrains près de l'école pour lesquels la commission doit réfléchir aux modalités de financement.

### **ECOLE :**

#### **Réunion de rentrée**

La commission scolaire a organisé une réunion le 31 août, avec le personnel et la directrice, pour finaliser la rentrée scolaire.

Il est précisé que dans le cadre de la fermeture d'une classe, la répartition des classes est la suivante : maternelles et CP, CE1 et CE2 et CM1 et CM2.

De plus la Directrice informe la commission, qu'elle n'a plus de temps de décharge pour son poste de direction.

Une formation conjointe entre les enseignantes et le personnel communal de l'école va être organisée par les pompiers, pour les gestes de premiers secours.

Monsieur André PEERSMAM demande de participer aux prochaines réunions, pour prendre en compte les demandes de travaux.

19 h 45 Arrivée de Monsieur Serge MUFFAT

### **Chauffage :**

Pour cet hiver, des aérothermes seront installés dans le préau. Ces travaux sont programmés à l'automne, la commission scolaire est chargée d'étudier le coût de cette opération.

## **GENDARMERIE :**

La commune est propriétaire de l'ensemble des terrains assise de la future gendarmerie intercommunale et va procéder à leurs ventes à la C.C.V.A porteuse du projet.

Le montant de cette vente est de 400 000 €, avec une participation financière de la commune de 50 000 €.

Cette vente devrait être finalisée à l'automne.

Le dossier de permis de construire est en cours d'instruction auprès des services concernés.

## **EAU :**

### **Réseaux "Les Brochoux" :**

#### **Travaux :**

Les travaux d'enfouissement des canalisations d'assainissement et d'eau potable sont avancés à hauteur de 30 %, ils sont réalisés par l'entreprise "Dragage".

L'entreprise Plagnat est retenue pour la maçonnerie de la fosse des pompes.

L'assainissement des Brochoux sera opérationnel pour cet hiver.

La construction du réservoir d'eau sera effectuée au printemps 2010.

#### **Participation des Commerçants "travaux des Brochoux":**

Monsieur le Maire indique qu'à l'instar de la participation qui avait été demandée aux commerçants des Lindarets et de la Lécherette pour l'extension des réseaux, les commerçants des Brochoux et la SERMA vont participer au financement de cette opération.

La participation est fixée à 15 000 € par branchement. Ce prix peut paraître élevé, mais inclus l'importance des travaux réalisés et les coûts récurrents de fonctionnement du fait de l'obligation de mise en place d'un dispositif de pompage.

Il est précisé que Monsieur Michel MUFFAT (La Glière), intéressé à l'affaire ne prend pas **part** au vote.

### **Evolution de la tarification :**

Le Conseil Municipal, va engager une réflexion sur l'évolution tarifaire de l'eau et de l'assainissement de la commune, en tenant compte des contraintes économiques (critères de subventions...) et de l'obligation d'équilibre du budget eau.

### **Révision de règlement :**

Le Conseil Municipal charge la commission travaux de réfléchir aux modalités de facturation de l'assainissement, pour les personnes disposants de sources privées et rejetant l'eau dans le réseau d'assainissement.

## Liquidation judiciaire du cabinet Dumont :

Un courrier a été adressé au liquidateur judiciaire pour récupérer toutes les données, plans, dossiers, dans le cadre de la liquidation judiciaire afin de permettre à la commune de rechercher un nouveau cabinet.

## URBANISME

### Constructions Illégales :

Monsieur Alain Braize, responsable de la commission informe le conseil Municipal, que plusieurs dossiers de constructions illégales ou non autorisés sont soulevés sur la commune.

La volonté du conseil est de mettre fin à ces irrégularités et d'entamer la procédure pour faire respecter les règles d'urbanisme mise en place sur la commune, notamment à travers son PLU.

La commission va se rapprocher de l'avocat de la Commune, pour voir les modalités d'actions pour faire respecter ce droit (action en justice, procès verbal...)

La commission fera un point lors du prochain conseil sur ce dossier.

### Enquête Publique : classement, déclassement des chemins :

Monsieur le Maire, rappelle le déroulement jusqu'au 4 septembre d'une enquête publique, concernant le classement et déclassement de plusieurs chemins sur la commune.

À l'issue de cette enquête le commissaire enquêteur transmettra à la mairie son rapport.

### Maintien du patrimoine:

Une partie du four du Pas et du terrain attenant va être mise en vente par son propriétaire. Monsieur Serge MUFFAT demande si la Commune est intéressée pour l'achat de ce terrain, afin de récupérer la possession du four.

La question est à l'étude. Une concertation des propriétaires voisins sera faite, avant de prendre une décision.

### Renouvellement bail Gélineau :

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal, que le bail de Monsieur Gélineau, aux Lindarets arrive à expiration fin octobre 2009 et que ce dernier a demandé son renouvellement.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, accepte le principe de reconduite du bail à Monsieur Gélineau, mais sursoit à se prononcer sur la révision tarifaire dans le cadre de ce renouvellement, qui est le premier de la révision générale des baux de la commune.

Une proposition de renouvellement est à l'étude sur la base d'un réajustement de la location de 10 %.

La décision définitive sera prise au Conseil Municipal d'Octobre.

En parallèle, la commune, va réfléchir sur l'hypothèse de vendre les terrains aux personnes bénéficiant de bail.

### A.F.U des "Granges" :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, d'un projet de remembrement au lieu dit "Les Granges".

Il précise que certains propriétaires ne souhaitent pas participer à ce remembrement et au financement de la viabilité, mais ne s'opposent pas à ce remembrement et seraient disposés à vendre leur terrain.

Monsieur le Maire propose, que dans ce cadre, la Commune se porte acquéreur des terrains qui ne trouveront pas de preneur immédiatement, dans le but de permettre leur viabilisation et le déblocage de cette zone. La Commune procéderait ensuite à leurs ventes, à un prix préférentiel, pour permettre la construction de logement permanent, à l'instar d'autres communes.

Monsieur le Maire précise que la commune ne ferait que le portage de cette opération, tous les frais seraient couverts par la revente des terrains.

Le Conseil Municipal donne son accord sur le principe. Le dossier sera présenté à une autre séance.

### **COMPTE RENDU DES COMMISSIONS :**

#### Travaux :

##### Agrandissement du parking du lac :

Monsieur André PEERSMAN, fait part au conseil, en prévision des travaux de la future salle du Baron et des problèmes récurrents de stationnement au niveau du lac, d'une demande de devis, pour un projet d'agrandissement du parking actuel le long de la départementale, par un busage du déversoir et un talutage afin de permettre la réalisation de 2 rangées de stationnement, le long de la départementale.

Le Conseil à la majorité de ses membres se prononce contre cette solution et préfère engager une réflexion sur l'agrandissement du parking, depuis l'intérieur, afin de le rendre invisible depuis la route ou depuis le lac.

Une étude va être réalisée pour ce projet par un géomètre et des devis vont être demandés pour l'agrandissement par l'intérieur du parking.

Ce dossier sera présenté lors d'une prochaine séance et budgété sur l'exercice 2010.

##### Enfouissement des réseaux :

Les travaux d'enfouissement des réseaux "Vieille route" ou "Montée du crêt", se déroulent conformément au plan de charge.

L'enrobé définitif devrait être tiré fin septembre par l'entreprise "SGREG", avec de légers reprofilages, pour améliorer les problèmes des eaux pluviales.

##### Mise en sens unique de la "Vieille route" :

Monsieur André PEERSMAN propose de mettre la "vieille route" en sens unique en accord avec les riverains, pour améliorer la sécurité sur une voie étroite.

Le Conseil Municipal, à la majorité accepte la mise en place pour une période d'essai de 3 mois, du sens unique, sauf Messieurs Serge MUFFAT, Alain BRAIZE et Pierre RICCI qui précise que ce chemin est utilisé par les vélos et que le sens interdit, va les obliger à prendre dans le sens la Ranche - Chef lieu la départementale, réduisant leur sécurité.

Un bilan de cette expérimentation, sera présenté début 2010.

#### Problème de circulation :

Monsieur le Maire fait observer que la vitesse des véhicules est un problème général dans l'ensemble des hameaux du village, est qu'il conviendra de réfléchir à l'avenir aux solutions à proposer pour assurer la sécurité des habitants.

#### **Travaux Divers :**

##### Toiture des Lindarets :

Le toit du réservoir des Lindarets sera terminé cet automne par les services techniques.

##### Chalet d'alpage :

Michel MUFFAT (la Ranche), attire l'attention sur les problèmes de fuites du toit du chalet des alpages. Des travaux sont à programmer pour l'année 2010. Une étude plus générale de ce bâtiment est envisagé pour une remise aux normes de l'ensemble du bâtiment.

##### Demande de devis :

Monsieur le Maire, pour répondre à l'interrogation de Monsieur Serge MUFFAT précise que pour les travaux de faibles montant, non soumis aux règles de consultations, la commune à la volonté de travailler avec les tous les artisans de la commune, si les prix sont compétitifs.

#### **Eaux Pluviales :**

Suite à différents désordres observés, la commission travaux va étudier le problème avec l'aide d'un cabinet spécialisé en hydrologie.

#### **Domaine skiable :**

Monsieur Emile BREHIER informe le Conseil de la réunion avec la SERMMA, sur le projet de capter l'eau du lac pour alimenter les canons à neige. Cette solution semble privilégiée, devant les très grosses difficultés de créer une nouvelle réserve collinaire.

La commission est chargée d'étudier avec la SERMMA et les services concernés ce dossier, qui s'inscrit dans le cadre du prochain plan neige en cours de négociation.

#### **VTT :**

D'après la rencontre avec la SERMMA il semble que la saison soit satisfaisante, mais reste à résoudre le problème de cohabitation entre les VTT et les randonneurs.

Les commissions concernées sont chargées du dossier.

### **P.E.F.C :**

Monsieur Michel MUFFAT (la Ranche), informe le Conseil que suite à la demande effectuée, le forêt communale de Montriond est certifiée.

### **Travaux chèvrerie :**

Les travaux de la chèvrerie sont terminés, reste à percevoir la subvention de la S.E.A.

### **Réhabilitation alpages "Les Coutis" :**

Ces travaux seront réalisés cet automne, avec la possibilité d'une aide de la S.E.A pour trouver un agriculteur, qui mettra ses bêtes en pâture.

### **Coupes affouagère :**

La période d'inscription est prolongée jusqu'au 4 septembre, avant tirage au sort des lots.

### **Fumier chèvrerie :**

Le fumier stocké sera répandu sur les pistes de ski.

### **DIVERS :**

#### **Chapiteau :**

Il est rappelé que le chapiteau demande une main d'œuvre importante, ce dernier ne sera déplacé que 2 ou 3 fois par année. Les associations désirant faire des manifestations, devront les organiser après accord de la mairie, sur son lieu d'implantation.

#### **Association la pêche : "Amicale de lac vert "**

Une rencontre avec cette dernière va être organisée.

#### **Associations de la Commune :**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal, qu'une rencontre avec toutes les associations de la commune sera organisée cet automne, pour faire le point sur la saison passée et préparer l'année 2010.

#### **Bord de Dranse :**

Un courrier a été adressé au centre équestre de Morzine, pour les problèmes de dégradations des sentiers et des déjections des chevaux, au lac et aux Dérèches.

La commune va se rapprocher de Morzine, pour traiter plus globalement ce problème.

Etude bâtiment "Restaurant les Alpages" :

Le Conseil Municipal autorise Monsieur BREHIER Emile, à lancer une étude sur la réhabilitation de ce bâtiment, propriété de la commune, qui est loué l'hiver en restaurant et l'été en magasin.

Fiche C.D.R.A :

Monsieur le Maire présente au Conseil, la liste des projets présentés par la Commune, dans le cadre du plan d'aide de la région.

Monsieur le Maire précise que ces projets, pour pouvoir être subventionnés, doivent être présentés par la C.C.V.A.

Détérioration du lac :

Une réflexion va être menée, pour trouver une solution pour le désenvasage du lac et la lutte contre les algues.

La séance est levée à 22 h 50